



FIXATION DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX APPLICABLES AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Le Maire de la Ville de Saint-Cloud,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles, L. 2122-22, et L. 2122-23,

VU la délibération n°2021-77 du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2021 autorisant le Maire à fixer, à l'exception des tarifs relatifs au stationnement payant sur voirie et en ouvrage, l'ensemble des tarifs des droits de voirie, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas de caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées,

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commune de fixer les tarifs relatifs aux prestations municipales pour l'année 2022,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : De fixer les tarifs municipaux 2022 tels que détaillés par pôles municipaux dans le document ci-joint : Catalogue des tarifs municipaux 2022,
Les tarifs seront mis en application à compter du 1^{er} septembre 2022 sauf mention contraire.

ARTICLE 2 : Les recettes correspondantes seront imputées aux chapitres suivants : 70, 73 et 74.

ARTICLE 3 : La Directrice Générale des Services et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : Conformément à l'article. L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le maire rendra compte de ladite décision et ce, en vertu de la délégation reçue du Conseil municipal, durant la réunion obligatoire de celui-ci.

Télétransmission de l'acte, le :

13/07/2022

Numéro AR. - Préfecture :

2022 - 306

Acte exécutoire en date du :

13/07/22

Fait à Saint-Cloud, le 7 juillet 2022

LE MAIRE,

Éric BERDOAT



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

FIXATION DES TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX APPLICABLES AU 1ER SEPTEMBRE 2022

Date de transmission de l'acte : 13/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 13/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-306 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 092-219200649-20220707-2022-306-AR

Date de décision : 07/07/2022

Acte transmis par : Cyril OCHSNER

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.8. autres (tarifs_z)



République française
Ville de Saint-Cloud
Direction des Finances

CATALOGUE DES TARIFS MUNICIPAUX 2022

Télétransmission de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022 - 306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUIL. 2022





Sommaire

POLE CULTURE	4
LES TROIS PIERROTS	5
Tarifs Cinéma	5
Tarifs Théâtre	6
Tarifs « Opéra live »	7
MUSEE DES AVELINES.....	8
Tarifs Visites - Conférences.....	8
Tarifs Visites - Ateliers.....	8
Ouvrages et catalogues.....	9
Produits dérivés.....	9
MEDIATHEQUE.....	10
Tarifs Médiathèque.....	10
Autres services.....	10
LOCATION D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX.....	11
Location de la salle du grand livre - semaine (lundi 9h au vendredi 14h).....	11
Location de la salle du grand livre - week-end (vendredi 14h au dimanche 3h).....	12
Location de l'espace d'exposition du carré "le rectangle".....	13
Location Espace ouvert à droite en entrant au carré.....	13
Location des salles municipales.....	14
POLE PETITE ENFANCE, EDUCATION, JEUNESSE	15
PETITE ENFANCE	16
Taux de participation familiale par heure facturée en accueil collectif.....	16
EDUCATION.....	16
Restauration collective scolaire et périscolaire.....	16
Séjours de vacances	17
Classes découvertes	17
Location d'équipement scolaire.....	17
POLE SOLIDARITE, CITOYENNETE ET SANTE.....	18
CIMETIERE COMMUNAL.....	19
POLE SPORTIF.....	20
PISCINE MUNICIPALE DES TOURNEROCHES.....	21
Entrées piscine.....	21
Locations de la piscine.....	22

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022 - 306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



TENNIS MUNICIPAUX.....	23
GYMNASES.....	23
STADES / BOULODROME	23
TENNIS EXTERIEURS	24
TENNIS COUVERTS	24
BUREAUX / SALLES DE REUNION	24
POLE SERVICES TECHNIQUES.....	25
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.....	26
POLE DIRECTION GENERALE	28
COMMERCE ET ARTISANAT	29
Gestion des marchés d'approvisionnement	29
COMMUNICATION	29
Tarifs de la publicité dans le magazine municipal	29
MANIFESTATIONS.....	29
Tarifs d'animations.....	29
TARIFS COMMUNS TOUTES DIRECTIONS.....	30
Reproduction de documents administratifs	30

Télétransmission de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture :
Publication électronique de l'acte le :
Numéro : 2022-306 13 JUIL. 2022
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUIL. 2022



POLE CULTURE

Télétransmission de l'acte le : **13 JUIL. 2022**
Numéro A.R. - Préfecture : **2022-306**
Publication électronique de l'acte le : **13 JUIL. 2022**
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : **13 JUIL. 2022**



LES TROIS PIERROTS

Tarifs Cinéma

Catégorie	Séance
Carte cinéphile (tarif pour une année)	12.00 €*
Tarif normal	8.50 €
Tarif réduit	6.50 €
Tarif groupe	4.50 €
Tarif cinéphile	5.00 €
Tarif moins de 14 ans	4.00 €
Tarif ciné-goûter	6.50 €
Invitation	0.00 €
Accueils de loisirs – Scolaires Saint-Cloud	3.00 €
Accueils de loisirs – Scolaires Extérieurs	3.50 €
Nuit du cinéma : passeport 3 films	15.00 €
Nuit du cinéma : passeport 2 films	10.00 €
Nuit du cinéma : séance à l'unité	6.50 €
Séance en 3D : majoration sur le tarif	1.50 €

* Les droits ouverts par l'acquisition de la carte Cinéphile achetée après le 30 octobre 2020 sont prolongés jusqu'à la fermeture du cinéma fin juillet 2022.

Carte Cinéphile :

- La carte est valable un an à compter de sa remise au titulaire,
- La carte est individuelle et nominative. Les usagers de moins de 18 ans peuvent être inscrits sur la carte d'un parent ou être titulaire de leur propre carte,
- La carte est valable pour toutes les séances de cinéma (sauf contradiction avec une réglementation nationale).

Tarif réduit : sur présentation d'une carte officielle attestant de leur qualité, sauf le samedi soir :

Etudiants de moins de vingt-cinq ans,

- Parents de trois enfants ou plus (familles nombreuses),
- Personnes de plus de soixante-cinq ans,
- Titulaire de la carte améthyste,
- Demandeur d'emploi,
- Employé de la commune et leur conjoint,
- Salarié de sociétés dont les comités d'entreprises ont signé une convention avec la ville,

Tarif réduit applicable à tous le lundi.

Tarif groupe : applicable aux groupes constitués d'au moins 10 personnes d'une même entreprise ou association, sauf le samedi soir. Les places devront être prises au préalable et avant 18h.

Invitation : applicable aux bacheliers ayant obtenu une mention très bien auront droit au tarif « Invitation » pour toutes les séances cinéma des 3 Pierrots pour la durée de la saison qui suit l'obtention du diplôme.

Les bacheliers ayant obtenu une mention très bien en 2020 ont leurs droits prolongés pour la saison 2021/2022.

Télétransmission de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022.306
Publication électronique de l'acte le :
Numéro : 13 JUIL. 2022
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUIL. 2022 5



Tarifs Théâtre

	Tarif	Tarif A à Garches	Tarif B à Garches	Tarif C Hors les murs à Saint-Cloud	Tarif jeune public
Carte Passion duo	33 €				
Carte Passion solo	17 €				
Spectacle saison 2022/2023	Plein tarif	33 €	26 €	21 €	
	Tarif réduit	26 €	21 €	15 €	
	Tarif -12 ans et groupe	22 €	18 €	12 €	
Spectacle jeune public	Plein tarif				10 €
	Tarif réduit et -12 ans				8 €
	Tarif scolaires				7 €

Ces tarifs seront applicables à compter du 28 juin 2022 pour la saison 2022/2023.

Carte Passion :

- La carte est valable pour la durée de la saison culturelle,
- La carte est nominative,
- Permet l'application du tarif réduit sur tous les spectacles,
- Permet la priorité de location jusqu'au 27/07/22, pour le titulaire et pour ses enfants sur justificatif, puis uniquement par internet jusqu'à l'ouverture tout public le 12/09/22,
- Possibilité d'avoir un tarif réduit sur un spectacle en tarifs B et C pour une personne de son choix.

Tarif réduit : sur présentation d'une carte officielle attestant de leur qualité :

- Etudiants de moins de vingt-cinq ans,
- Parents de trois enfants ou plus (familles nombreuses),
- Titulaire de la carte « Passion »,
- Demandeur d'emploi,
- Employé de la commune et leur conjoint,

Tarif groupe : applicable aux groupes suivants :

- Groupe d'établissements scolaires et d'accueils de loisirs,
- Groupe d'établissements artistique,
- Groupe d'au moins 10 personnes d'une association clodoaldienne, d'un comité d'entreprise clodoaldien,
- Groupe constitué par une personne relai du cinéma théâtre « les Trois pierrots »

La réservation et le règlement par une personne responsable de la structure est obligatoire.

Télétransmission de l'acte le **13 JUIL. 2022**
Numéro A.R. - Préfecture : **2022-306**
Publication électronique de l'acte le :
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le **13 JUIL. 2022**



Tarifs « Opéra live »

Catégorie	Plein tarif	Tarif réduit	Tarif groupe	Tarif achat groupé	Tarif scolaire
Opéra	30 €	20 €	16 €	25 €	
Théâtre	15 €	11 €	8 €		5 €

Tarif réduit et groupe : même conditions que les tarifs cinéma.

Tarif achat groupé : achat simultané de quatre prestations d' « opéra live » sur une même année scolaire.

Tarif scolaire : applicable pour les groupes scolaires.

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le :
Numéro : 13 JUL. 2022
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



MUSEE DES AVELINES

Tarifs Visites - Conférences

Objets	Tarifs
Droit de parole dans le cadre de visites-conférences exercées par un conférencier extérieur ne faisant pas partie du personnel communal, pour un groupe constitué et ayant préalablement réservé sa visite.	30 €
Visites-conférences payantes en individuel des expositions temporaires au musée des Avelines à partir de 12 ans	5 € par personne
Visites patrimoniales payantes en individuel dans la ville à partir de 12 ans	5 € par personne
Visites patrimoniales de groupe dans la ville (minimum 12 personnes) à partir de 12 ans avec 2 accompagnateurs gratuits	5 € par personne
Visites patrimoniales pour les groupes scolaires et centres de loisirs dans la ville	30 € par groupe
Visite-atelier des collections permanentes ou expositions temporaires pour groupe scolaire	30 € par groupe
Manifestations nationales, régionales, territoriales ou municipales, telles que les <i>Journées européennes du patrimoine</i> , <i>La Nuit des musées</i> , <i>La classe et l'œuvre</i> , <i>Partir en livres</i> , <i>Les enfants du patrimoine</i> , <i>Patrimoines en poésie</i> , les projets pédagogiques qui s'attachent à accueillir un public éloigné de la culture ainsi que l'accueil des publics dits « empêchés »	0 €

Tarifs Visites - Ateliers

Objets	Tarifs
Visite-atelier enfant durée 1h	4 €
Visite-atelier enfant durée 2h	6 €
Atelier adulte durée 2h à partir de 16 ans	15 €

Télétransmission de l'acte le 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le :
Numéro : 13 JUL. 2022
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le 13 JUL. 2022



Ouvrages et catalogues

Objets	Prix de vente unitaire au public	Prix unitaire aux libraires (40% de remise)
Du côté de Saint-Cloud (sans coffret)	45 €	27 €
Du côté de Saint-Cloud (avec coffret)	70 €	42 €
Du côté de Saint-Cloud (frais de port)	10 €	
Catalogue de 32 à 98 pages (cahier intérieur)	12 €	7,20 €
Catalogue de 100 à 180 pages (cahier intérieur)	17 €	10,20 €
Catalogue de 182 à 224 pages (cahier intérieur)	22 €	13,20 €
Catalogue de 225 à 256 pages (cahier intérieur)	25 €	15 €
Catalogues de 100 à 180 pages (parus entre mars 2017 et mai 2018)	17 €	
Catalogues de 32 à 98 pages (parus entre mars 2017 et mai 2018)	12 €	
Catalogues de 100 à 148 pages (parus entre mai 2014 et mars 2017)	15 €	
Catalogues de 32 à 98 pages (parus entre mai 2014 et mai 2018)	10 €	
Catalogues de 132 à 176 pages (parus entre juillet 2010 et mai 2014)	15 €	
Catalogues de 48 à 100 pages (parus entre juillet 2010 et mai 2014)	10 €	
Catalogues de 24 à 44 pages (parus entre juillet 2010 et mai 2014)	7 €	
Guide du fonds Eugène Carrière	5 €	
Henri Regnault	5 €	
Regard sur Jean Chièze	5 €	

Produits dérivés

Objets	Tarifs
Carte postale	1 €
Marque page	1 €
Carnets	5 €
Affiche de l'exposition	6 €
Affiche fête de Saint-Cloud	20 €
Bougie spéciale La princesse Palatine	15 €

Télétransmission de l'acte le 13 JUIL. 2022
 Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
 Publication électronique de l'acte le :
 Numéro : 13 JUIL. 2022
 Ou notification de l'acte le :
 Acte exécutoire le 13 JUIL. 2022



MEDIATHEQUE

Tarifs Médiathèque

Objets	Tarifs		Tarifs
	Clodoaldiens		Non clodoaldiens
	Moins de 25 ans*	Plus de 25 ans	
CD, livres et assimilés	0 €	20 €	50 €
DVD	20 €	20 €	
Tous supports		30 €	
Internet et wifi	0 €		

*moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, personnes handicapées et bénéficiaires de minima sociaux

Tarif clodoaldiens : applicable pour :

- Enfants et jeunes scolarisés à Saint-Cloud,
- Moins de 25 ans,
- Personnel municipal,
- Personnel administratif et enseignant de l'ECLA,
- Personnel administratif et enseignant du Conservatoire (droit à l'emprunt gratuit de DVD musicaux),
- Enseignants, personnels des crèches et assistantes maternelles agréées exerçant à Saint-Cloud,
- Associations domiciliées à Saint-Cloud,
- Etudiants et personnel du pôle Métier du livre.

Autres services

Photocopies	0.20 €
Impression	0.20 €
Remplacement de carte d'adhérent perdue	5 €
Remplacement de DVD perdu ou détérioré	35 €
Remboursement de liseuse ou matériel annexe perdu ou détérioré	130 € liseuse 10 € coque de protection, adaptateur ou câble USB

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022 - 306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



LOCATION D'EQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Location de la salle du grand livre - semaine (lundi 9h au vendredi 14h)

Types de configuration	Horaires	Tarifs Associations clodoaldiennes	Tarif particuliers clodoaldiens	Tarif entreprises clodoaldiennes	Tarifs hors Saint-Cloud	Heures supplémentaires
Salle 316 m²						
Réceptions, fêtes (1)	9h/18h	500 €	1 280 €	1 380 €	2 250 €	125€/h
	14h/3h	700 €	1 880 €	2 500 €	3 000 €	
Spectacle, salon (2)	9h/23h	620 €	2 250 €	3 000 €	3 750 €	
Réunions, Assemblée Générales (3)	Location à l'heure jusqu'à 23h	125€/h		250 €/h	375 €/h	185€(après 23h)
Salle 230 m²						
Réceptions, fêtes (1)	9h/18h	380 €	750 €	900 €	1 400 €	90€/h
	14h/3h	420 €	1 200 €	1 700 €	2 000 €	
Réunions, Assemblée Générales (3)	Location à l'heure jusqu'à 23h	90€/h		180 €/h	280 €/h	135€(après 23h)
Salle 130 m²						
Réceptions, fêtes (1)	9h/18h	180 €	525 €	500 €	900 €	50€/h
	14h/3h	220 €	750 €	800 €	1 300 €	
Réunions, Assemblée Générales (3)	Location à l'heure jusqu'à 23h	50€/h		100 €/h	150 €/h	75€ (après 23h)

- (1) Réceptions, fêtes, avec mobilier (pas de mise à disposition des installations son et lumière), Capacité : 300 personnes debout, 190 places assises avec tables et buffets.
- (2) Spectacle, salon, location avec matériel technique et régisseur, Capacité : 300 personnes debout ou assises (public dans la salle + personne sur scène).
- (3) Réunions, assemblée générales, conférences, location avec une partie du matériel technique, Capacité : 300 personnes debout ou assises (public dans la salle + personne sur scène).

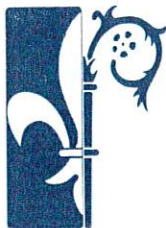
Heure supplémentaire : l'heure supplémentaire non demandée avant la date de location et ne figurant pas dans la convention de location sera facturée le double du tarif prévu. Aucune heure supplémentaire ne sera autorisée après 3h du matin.

Calendrier : la salle du grand livre pourra être louée les jours fériés au tarif week-end, majoré de 50 %. Pas de location durant le mois d'août, une partie des vacances de Noël et le 1^{er} mai.

Associations clodoaldiennes : elles peuvent bénéficier gratuitement d'un jour par an de la salle du Carré pour une manifestation publique (spectacle, conférence, salon) jusqu'à minuit maximum, et d'une salle municipale par an pour leur assemblée générale. Toutes les autres locations sont facturées.

	Salle entière (316 m ²)	Deux autres superficies (230 et 130 m ²)
Caution	2 500 €	1 500 €

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
 Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro :
 Ou notification de l'acte le :
 Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



Location de la salle du grand livre - week-end (vendredi 14h au dimanche 3h)

Types de configuration	Horaires	Tarifs Associations clodoaldiennes	Tarif particuliers clodoaldiens	Tarif entreprises clodoaldiennes	Tarifs hors Saint-Cloud	Heures supplémentaires
Salle 316 m²						
Réceptions fêtes	9h/18h	750 €	1 900 €	2 060 €	3 380 €	180 €/h
	14h/3h	1 100 €	2 800 €	3 750 €	4 500 €	
Spectacle, salon	9h/23h	940 €	3 350 €	4 690 €	3 650 €	
Réunions, AG	location à l'heure jusqu'à 23h	180 €/h		350 €/h	500 €/h	270 € (après 23h)
Salle 230 m²						
Réceptions fêtes	9h/18h	570 €	1 000 €	1 350 €	2 100 €	130 €/h
	14h/3h	630 €	1 600 €	2 550 €	3 000 €	
Réunions, AG	location à l'heure jusqu'à 23h	135 €/h		270 €/h	420 €/h	200 € (après 23h)
Salle 130 m²						
Réceptions fêtes	9h/18h	270 €	700 €	750 €	1 350 €	75 €/h
	14h/3h	330 €	1 000 €	1 200 €	1 950 €	
Réunions, AG	location à l'heure jusqu'à 23h	75 €/h		150 €/h	225 €/h	115 € (après 23h)

- (1) Réceptions, fêtes, avec mobilier (pas de mise à disposition des installations son et lumière), Capacité : 300 personnes debout, 190 places assises avec tables et buffets.
- (2) Spectacle, salon, location avec matériel technique et régisseur, Capacité : 300 personnes debout ou assises (public dans la salle + personne sur scène).
- (3) Réunions, assemblée générales, conférences, location avec une partie du matériel technique, Capacité : 300 personnes debout ou assises (public dans la salle + personne sur scène).

Heure supplémentaire : l'heure supplémentaire non demandée avant la date de location et ne figurant pas dans la convention de location sera facturée le double du tarif prévu. Aucune heure supplémentaire ne sera autorisée après 3h du matin.

Calendrier : la salle du grand livre pourra être louée les jours fériés au tarif week-end, majoré de 50 %. Pas de location durant le mois d'août, une partie des vacances de Noël et le 1^{er} mai.

Associations clodoaldiennes : elles peuvent bénéficier gratuitement d'un jour par an de la salle du Carré pour une manifestation publique (spectacle, conférence, salon) jusqu'à minuit maximum, et d'une salle municipale par an pour leur assemblée générale. Toutes les autres locations sont facturées.

	Salle entière (316 m ²)	Deux autres superficies (230 et 130 m ²)
Caution	2 500 €	1 500 €

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
 Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro :
 Ou notification de l'acte le :
 Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



Location l'espace d'exposition du carré « le rectangle »

	Première utilisation sur l'année scolaire pour une durée d'un mois	Tarif pour une semaine	Semaine supplémentaire
Association clodoaldienne	Gratuit	100 €	70 €
Particulier ou entreprise clodoaldienne		150 €	100 €
Particulier ou entreprise non clodoaldien (nes)		450 €	300 €

Location Espace ouvert à droite en entrant au carré

	Réception / Cocktail A la journée	Conférence A la journée	Exposition A la semaine
Association clodoaldienne	Gratuit	Gratuit	Gratuit une fois par an, 150 € la première semaine supplémentaire, 100 € par semaine suivante
Particulier clodoaldien			200 € la première semaine, 140 € par semaine suivante
Entreprise clodoaldienne	250 €	50 €/heure	200 € la première semaine, 140 € par semaine suivante
Particulier, association ou entreprise non clodoaldien (nes)		75 €/heure	600 € la première semaine, 400 € par semaine suivante

Réception / Cocktail :

- tables, chaises accès cuisine,
- en lien avec une grande utilisation de la salle du grand livre ou pour un vernissage d'exposition:

Conférence :

- ouverte au public,
- tables, chaises matériel technique:

Exposition :

- matériel d'accrochage
- mise en lumière
- régisseur

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
 Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro :
 Ou notification de l'acte le :
 Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



Location des salles municipales

Salle	Jours	Horaires	Tarifs Associations clodoaldiennes	Tarif particuliers clodoaldiens	Tarif entreprises clodoaldiennes	Gardien
Salles Brunet 64 m ² 50 pers	semaine	9h/23h	120 €	150 €	250 €	présent sur place
	week-end	9h/1h	160 €	200 €		
Salle des colonnes 219 m ² 150 pers	semaine	9h/23h	280 €	300 €	450 €	présent sur place
	week-end	9h/1h	430 €	450 €		
Salle de la porte jaune 104 m ² 100 pers	semaine	9h/23h	200 €		380 €	Salle en autogestion, clés en Mairie
	week-end	9h/23h	300 €			
Salle de la fouilleuse 190 m ² 199 pers	semaine	18h30/23h	280 €		450 €	présent sur place
	week-end					

Location de matériel : pour chaque salle sauf la salle de la porte jaune, la location de matériel est possible :

- location de sono : 60 €
- location de vidéo-projecteur et écran : 50 €
- caution : équivalente au montant de la location,

Heure supplémentaire : aucune heure supplémentaire n'est autorisée.

Calendrier : les salles pourront être louées les jours fériés au tarif week-end, majoré de 50 %. Pas de location les 1^{er} mai, 25 et 31 décembre.

Associations clodoaldiennes : elles peuvent bénéficier gratuitement d'un jour par an de la salle du Carré pour une manifestation publique (spectacle, conférence, salon) jusqu'à minuit maximum, et d'une salle municipale par an pour leur assemblée générale et leurs conseils d'administration. Toutes les autres locations sont facturées.

Télétransmission de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022_306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUIL. 2022



POLE PETITE ENFANCE, EDUCATION, JEUNESSE

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



PETITE ENFANCE

Taux de participation familiale par heure facturée en accueil collectif

Nombre d'enfants	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2022
1 enfant	0.0619 %
2 enfants	0.0516 %
3 enfants	0.0413 %
4 à 7 enfants	0.0310 %
8 enfants et plus	0.0206 %

Plafond de ressources mensuelles pour 2022 : 6 000 €

Le montant de ressources plancher à retenir est égal au RSA socle mensuel garanti à une personne isolée avec un enfant, déduction faite du forfait logement, publié par la CNAF au début de chaque année civile.

EDUCATION

Restauration collective scolaire et périscolaire

Barème familial	1 ^{er} et 2 ^{eme} enfant	3 ^{eme} enfant
Taux d'effort	0.31 %	0.28 %
Tarif plancher	0.56 €	0.56 €
Tarif plafond	6.69 €	6.69 €
Panier repas (projet d'accueil individualisé)	1.55 €*	
Prix du repas des enseignants	4.61 €	
Prix du repas des élèves de l'Institution Saint-Pie X	7.58 €	

*Panier repas : le taux d'effort pour le panier repas est appliqué si le tarif payé par la famille avait été inférieur à 1.55 €.

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022

Numéro A.R. - Préfecture : 2022 - 306

Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022

Numéro :

Ou notification de l'acte le :

Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



Séjours de vacances

	Tarif journalier des séjours de vacances à Tamié (hors séjours de ski)		Tarif journalier des séjours de ski à Tamié et des séjours municipaux (hors Tamié)		Tarif journalier des séjours de vacances externalisés pour les adolescents	
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant
Taux d'effort	2.58 %	2.02 %	3.84 %	2.98 %	6.47 %	5.28 %
Tarif plancher	11.45 €	8.40 €	14.15 €	10.30 €	24.45 €	20.60 €
Tarif plafond	46.40 €	33.55 €	56.50 €	40.50 €	97.75 €	82.20 €
Familles non contribuables à Saint-Cloud	69 €					

Tarif second enfant : ce tarif est appliqué sur le séjour dont le tarif journalier est le plus élevé lorsque deux enfants d'une même fratrie partent durant la même période de vacances scolaires.

Classes découvertes

	Tarif journalier pour les classes découvertes à Tamié		Tarif journalier des classes hivernales à Tamié ou des courts séjours dans des centres extérieurs	
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant
Taux d'effort	2.30 %	1.90 %	2.30 %	1.90 %
Tarif plancher	7.45 €	5.50 €	7.10 €	5.25 €
Tarif plafond	46.40 €	33.55 €	53.70 €	38.50 €

	Tarif journalier par personne (pension complète, transport, animation)	Tarif journalier par personne
Etablissement secondaire de Saint-Cloud	63.10 €	
Ecole maternelle et élémentaire hors Saint-Cloud	65.20 €	
Etablissement scolaire et association : nuitée avec petit déjeuner en autonomie		20 €
Etablissement scolaire et association : déjeuner ou dîner		12 €

Location d'équipement scolaire

Préau couvert de l'école élémentaire des Coteaux	Tarif
En semaine	105 €
Week-end	158 €

Location pour les particuliers, les associations et les organismes clodoaldiens.

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro A.R. - Préfecture : 2022 - 306
 Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro :
 Ou notification de l'acte le :
 Acte exécutoire le 13 JUL. 2022



POLE SOLIDARITE, CITOYENNETE ET SANTE

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le 13 JUL. 2022



CIMETIERE COMMUNAL

Objets	Tarif
Concession de terrain pour 10 ans (achat ou renouvellement)	320 €
Concession de terrain pour 30 ans (achat ou renouvellement)	1 020 €
Case au columbarium pour 10 ans (achat ou renouvellement)	430 €
Concession cinéraire pour 10 ans (achat ou renouvellement)	300 €
Redevance journalière d'occupation du caveau provisoire	20 €
Plaque Jardin du souvenir (achat)	115 €
Plaque Jardin du souvenir (tarif au caractère, gravure selon nombre de caractères)	4 €

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



POLE SPORTIF

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022 - 306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



PISCINE MUNICIPALE DES TOURNEROCHEs

Entrées piscine

	Tarifs clodoaldiens	Tarifs non clodoaldiens
Entrée unique plein tarif	5.90 €	7.50 €
Entrée unique tarif réduit	3.50 €	4.80 €
Carnet de 10 entrées plein tarif	45 €	60 €
Carnet de 10 entrées tarif réduit	27 €	39 €
Carte 20 heures plein tarif	91 €	123 €
Carte 20 heures tarif réduit	53 €	71.50 €
Carte 55 heures plein tarif	207 €	282 €
Carte 55 heures tarif réduit	110 €	149.50 €
Carte familles 10 entrées	33.50 €	48 €
Remplacement carte d'accès	7.50 €	8.50 €
Entrée visiteur	Gratuité	
Activités « Aqua fluo »	5 €	5 €

Tarif réduit : sur présentation d'une carte officielle attestant de leur qualité, sauf le samedi soir :

- Moins de vingt-cinq ans,
- Etudiants (sur présentation de la carte étudiant),
- Chômeurs clodoaldiens,
- Accueils de loisirs,
- Personnes de plus de soixante-cinq ans,
- Familles nombreuses (sur présentation d'une carte),

Tarif clodoaldien : appliqué sur présentation d'un justificatif de domiciles et d'une pièce d'identité.

Carte piscine : validité d'un an

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



Locations de la piscine

	Tarifs scolaires et associations clodoaldiennes	Tarifs scolaires et associations non clodoaldiennes
Une ligne pour une heure	27 €	31 €
Deux lignes pour une heure	54 €	61 €
Trois lignes pour une heure	81 €	91 €
Quatre lignes pour une heure	108 €	121 €
Cinq lignes pour une heure	135 €	151 €
Tout le grand bassin	161 €	181 €
Petit bassin pour une heure	63 €	71 €
Location de tout l'établissement pour une heure pour les organisations pratiquant la plongée (ce prix inclut le coût du gonflage des bouteilles mais pas la main d'oeuvre pour le faire)	235 €	270 €
Location du grand bassin pour une heure pour les organisations pratiquant la plongée (ce prix inclut le coût du gonflage des bouteilles mais pas la main d'oeuvre pour le faire)	182 €	206 €
Location de tout l'établissement pour une heure pour un tournage avec un technicien sur site	208 €	238 €
Ecoles maternelles et primaires, associations pour 2 classes simultanément pour 40 minutes dans l'eau	265 €	290 €
Ecoles maternelles et primaires, associations pour 1 classe pour 40 minutes dans l'eau	133 €	149 €
Encadrement supplémentaire	50 €	58 €

Télétransmission de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUIL. 2022



TERRAINS DE TENNIS MUNICIPAUX

(Location aux particuliers)

	Moins de 25 ans clodoaldiens	Moins de 25 ans non clodoaldiens	Adultes clodoaldiens	Adultes non clodoaldiens
Location horaire (ticket)	7 €	7 €	11 €	14 €
Carte de 10 tickets	45 €	58 €	64 €	96 €
Carte de 10 tickets + 2 invitations	55 €	70 €	82,50 €	112 €
Carte de 10 tickets + 10 invitations	106 €		157 €	
Carte famille (5 tickets adultes + 5 tickets - de 25 ans)			51 €	

Tarif par terrain et par personne

*A partager entre 1 seul adulte et 1 seul jeune de moins de 25 ans

Carte tennis : validité d'un an

GYMNASES

	Tarif clodoaldien Particuliers, associations, établissements scolaires	Tarif non clodoaldien Particuliers, associations, établissements scolaires	Sociétés
Location horaire	17 €	48,40 €	79,90 €
Location compétition	21,88 €	60,50 €	100,40 €
Location tournage	50,80 €	145,20 €	239,60 €

STADES / BOULODROME

	Tarif clodoaldien Particuliers, associations, établissements scolaires	Tarif non clodoaldien Particuliers, associations, établissements scolaires	Sociétés
Location horaire	26,60 €	79,90 €	133,10 €
Location horaire Demi-terrain football	13,30 €	39,90 €	66,60 €
Location compétition	33,90 €	100,40 €	167 €
Location tournage	84,30 €	239,60 €	399,30 €

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
 Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro :
 Ou notification de l'acte le :
 Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



TERRAINS DE TENNIS EXTERIEURS

	Tarif clodoaldien Associations, établissements scolaires	Tarif non clodoaldien Associations, établissements scolaires	Sociétés
Location horaire	14,50 €	23 €	36,30 €
Location compétition	18,70 €	29,70 €	47,20 €
Location tournage	43,60 €	69 €	108,90 €

Tarif par terrain

TERRAINS DE TENNIS COUVERTS

	Tarif clodoaldien Associations, établissements scolaires	Tarif non clodoaldien Associations, établissements scolaires	Sociétés
Location horaire	20,60 €	33,90 €	52 €
Location compétition	31,50 €	62,90 €	66,60 €
Location tournage	60,50 €	121 €	157,30 €

Tarif par terrain

TERRAINS DE BEACH VOLLEY

	Tarif clodoaldien Particuliers, associations, établissements scolaires	Tarif non clodoaldien Particuliers, associations, établissements scolaires	Sociétés
Location horaire	13,20 €	20,90 €	33 €
Location compétition	17,10 €	27 €	42,90 €
Location tournage	39,60 €	62,70 €	99 €

Tarif par terrain

BUREAUX / SALLES DE REUNION

	Tarif clodoaldien Particuliers, associations, établissements scolaires	Tarif non clodoaldien Particuliers, associations, établissements scolaires	Société
Location horaire Bureaux : salle de réunion dans installations sportives (mise à disposition annuelle, réunion, AG)	0,48 €/m ² /h	1,45 €/m ² /h	2,26 €/m ² /h

Télétransmission de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUIL. 2022



POLE SERVICES TECHNIQUES

Télétransmission de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUIL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUIL. 2022



OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	Mode de taxation	Période de taxation	Observations	Tarifs
Occupation du sol (avec ou sans clôture) pour emprise de chantier ou stockage de matériaux	m ²	mois		20.70 €
Clôture de chantier, grillage, barrière	ml	mois		12.10 €
Baraque de chantier sur roues sanitaire mobile, petit container de stockage	unité	semaine	Redevance applicable pendant les quatre premières semaines.	98,20 €
	unité	semaine	Redevance applicable à partir de la 5ème semaine.	162.75 €
Echafaudage fixe ou mobile	m ²	mois		20.70 €
Stockage échafaudage	m ²	semaine		10,95 €
Benne de chantier	unité	jour	Occupation autorisée du lundi au vendredi.	22.05 €
Appareil de levage, monte-matériaux, monte-meubles, treuil électrique, nacelle automotrice, camion-nacelle, compresseur, groupe électrogène, transformateur de chantier, etc,	unité	jour	Occupation autorisée sur place de stationnement, ou chaussée sans barrage de voie. Barrières mises à disposition par la ville.	55.65 €
Camion de déménagement, avec ou sans monte-meuble au-delà de deux journées consécutives sur site	unité	jour	Gratuit les deux premiers jours. A partir de trois jours la totalité des places occupées seront facturées. Barrières mises à disposition par la ville	55.65 €
Occupation du sol par massif béton rond / support poteau	m ²	mois		20.70 €
Faisceau de câble aérien	ml	mois		2,15 €
Installation de bâtiments provisoires de chantiers composés de vestiaires, sanitaires, réfectoires, bureaux de réunion,	m ²	mois	Redevance calculée au m ² de plancher et en déduction de la surface au sol de l'emprise	11 €
Installation de bulle de vente	m ²	mois	Redevance calculée au m ² de plancher.	15,00 €
Stationnement de véhicule de chantier sur place payante	unité	semaine	Limité à une utilisation à trois mois maximum. Mise à disposition d'un document à afficher sur le véhicule.	76.15 €

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro A.R. - Préfecture : 2022-206
 Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
 Numéro :
 Ou notification de l'acte le :
 Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



Redevance réservation de stationnement autre que déménagement	unité	jour	Barrières mises à disposition par la ville.	32.50 €
Barrage de voie	unité	jour	Pour engin de levage, etc... Barrières mises à disposition par la ville	337,00 €
Tournage de films et manifestations diverses	Redevance s'appliquant pour tout tournage nécessitant une emprise de voirie (chaussée ou trottoir), que le tournage soit réalisé en domaine public ou privé.			
Equipe réduite de 1 à 8 personnes	unité	jour	la période de 7 h à 20 h	1 087,00 €
Equipe normale de 9 à 15 personnes	unité	jour	la période de 7 h à 20 h.	1 631,00 €
Equipe importante supérieure à 15 personnes	unité	jour	la période de 7 h à 20 h	2 717,00 €
Tournage de nuit (de 20h à 7h)	unité	jour	la période de 7 h à 20 h	4 347,00 €
Redevance pour un surplomb du domaine public par une construction immobilière	m ²	année		10 €
Création d'une entrée charretière	unité			272,00 €
Redevance pour occupation du tréfonds du domaine public par des masses	m ³	année		99.75 €
Redevance pour occupation temporaire du domaine public par des tirants	ml	année		9.25 €
Redevance pour occupation du domaine public par des câbles, des conduites, des canalisations :	m ²	année		10.00 €
diamètre ≤ 0,50 m	ml	année		9.25 €
0,50 m < diamètre ≤ 1,00 m	ml	année		16.80 €
diamètre > 1,00 m	ml	année		27.75 €
Etalage	m ²	mois	Applicable au prorata temporis de la durée d'occupation.	3,20 €
Terrasse ouverte	m ²	mois	Applicable au prorata temporis de la durée d'occupation et avec un minimum de six mois du 15 avril au 15 octobre, pour les contre-terrasses.	3,20 €
Terrasse fermée	m ²	année		105.50 €
Manifestation commerciale exceptionnelle	m ²	jour		1,00 €



POLE DIRECTION GENERALE

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



COMMERCE ET ARTISANAT

Gestion des marchés d'approvisionnement

Tarifs par jour de marché	Abonnés		Volants	
	Milons et Centre	Avelines	Milons et Centre	Avelines
Mètre linéaire de façade marchande	0.93 €	1.56 €	0.68 €	1.04 €
Supplément place d'angle	0.68 €	1.38 €	0.68 €	1.38 €
Droits de déchargement	0.99 €	1.04 €	0.67 €	1.04 €
Animation	1.57 €	1.57 €	1.57 €	1.57 €

COMMUNICATION

Tarifs de la publicité dans le magazine municipal

Format	Tableau 1 Tarif général	Tableau 2 grille de négociation (1)					Tableau 3 tarifs spéciaux	
		-5 %	-10 %	-15 %	-20 %	-25 %	Tarif bouclage (2)	Associations de commerçants (3)
1/16 ^{ème} de page	240 €	228 €	216 €	204 €	192 €	180 €	144 €	
1/8 ^{ème} de page	400 €	380 €	360 €	340 €	320 €	300 €	240 €	
1/4 ^{ème} de page	736 €	699 €	662 €	625 €	588 €	552 €	441 €	
1/2 de page	1 360 €	1292 €	1224 €	1156 €	1088 €	1020 €	816 €	680 €
Pleine page	2 560 €	2432 €	2304 €	2176 €	2048 €	1920 €	1 536 €	1 280 €

- (1) les conditions tarifaires peuvent être consenties, après négociation, par les attachés commerciaux, lors de l'exécution du service, dans la limite de 25 %.
- (2) une remise exceptionnelle de 40 %, dite de « bouclage », est consentie dans les 8 jours précédant la date limite de réception des éléments techniques, sur les emplacements publicitaires non utilisés.
- (3) un tarif collectif préférentiel de 50 % sera appliqué aux associations de commerçants et d'artisans de Saint-Cloud réservant un encart d'une demi-page ou d'une page entière.

MANIFESTATIONS

Tarifs d'animations

Patinoire pour 30 minutes	Tarif
Grand public	5 €
Scolaires et ALSH	3 €

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022



TARIFS COMMUNS TOUTES DIRECTIONS

Reproduction de documents administratifs

	Noir et blanc	Couleurs
Copie A4	0.15 €	0.50 €
Copie A3	0.30 €	1.00 €
Plan (tirage et contre-tirage)	1.50 €	15.25 €
Documents PLU	91.50 €	
Charte architecturale	15.25 €	



Fait à Saint-Cloud, le 7 juillet 2022

Le Maire


Eric BERDOATI

Télétransmission de l'acte le : 13 JUL. 2022
Numéro A.R. - Préfecture : 2022-306
Publication électronique de l'acte le 13 JUL. 2022
Numéro :
Ou notification de l'acte le :
Acte exécutoire le : 13 JUL. 2022